

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

**Président** : Claude-Yvan Marcoz

**Commissions et groupes de travail liés** :

Commission des constructions

**Vice-président** : Patrick Barman

Groupe de travail révision du PAZ

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS

- planification du territoire communal (planification des zones, plans spéciaux)
- révision du PAZ et du RCCZ
- en collaboration avec les dicastères concernés, établissement et homologation des cartes spéciales (dangers, ERE, zones de protection, plan d'alignement, etc.) préalables à la révision du PAZ
- sauvegarde et mise en valeur de la vieille ville et inventaire des monuments culturels
- établissement de nouveaux plans spéciaux (plans de quartiers, plans d'aménagement détaillé)
- examen et suivi de la procédure des demandes d'autorisation de bâtir
- contrôle de la conformité des nouvelles constructions aux plans autorisés, police des constructions
- subventions liées aux constructions
- développement et réalisation du concept Bois-Noir

## TAXES CADASTRALES

- taxation des immeubles
- présidence de la commission communale de taxation

## PARCELLES

- gestion des parcelles communales non bâties (contrats de locations, ventes, etc.)